

LE PROJET DE CONTRÔLE DU MYRIOPHYLLE À ÉPIS

On parle de plus en plus des problèmes causés par les espèces exotiques envahissantes. Malheureusement, le lac d'Argent ne fait pas exception et est affligé depuis plusieurs années déjà de la présence du Myriophylle à épis. L'ARPELA prévoit consacrer une bonne partie de ses actions au cours des trois ou quatre prochaines années pour tenter de contrôler cette plante aquatique indésirable.

CE QU'EST LE MYRIOPHYLLE À ÉPIS ET SON IMPACT DANS NOTRE LAC ¹

Le Myriophylle à épis est une plante vivace, aquatique, submergée, à système racinaire.



Il pousse à des profondeurs moyennes de 0,5 à 4 m et maximales de 10 m, en eaux propres ou contaminées, à différentes températures, en eaux stagnantes ou courantes, claires ou turbides. Il prospère dans des zones altérées et modifiées par l'activité humaine. Il connaît une croissance rapide vers la surface suivie d'une abondante ramification qui tend à créer une masse dense sur l'eau.

Là où il est présent, le Myriophylle à épis accapare presque entièrement l'espace disponible à la surface de l'eau. Il empêche les rayons solaires d'atteindre les autres plantes sous la surface de l'eau, éliminant ainsi par compétition plusieurs plantes indigènes et nuisant au succès de survie et de reproduction de la vie animale dans le lac. Bref, il diminue la diversité biologique dans le milieu qu'il envahit.

De plus, cette masse végétative dense crée une zone de stagnation. Le brassage naturel des eaux est pratiquement inexistant dans une talle de myriophylles. Cela fait augmenter le décompte de coliformes et autres bactéries (odeurs nauséabondes), entraîne la sédimentation de toutes les matières en suspension et diminue l'effet bénéfique des vagues nécessaires à l'oxygénation des frayères situées sur les berges des plans d'eau. Il y a ainsi création de nouveaux sédiments riches en matières nutritives. Le fond du lac et les frayères se retrouvent enterrés sous des dépôts organiques.

Une talle de myriophylles a la capacité de concentrer l'azote et le phosphore. Cette plante a le potentiel de relâcher plus de phosphore dans l'écosystème lacustre que des sources individuelles tels les égouts pluviaux, les sources industrielles et les fertilisants. On notera de plus une augmentation de la

¹ http://www.creat08.ca/even_plantes/5.htm consulté le 22 juillet 2017

température de l'eau et une diminution de l'oxygène dissous, ce qui crée un habitat pauvre pour les poissons et les autres espèces animales et végétales. Cette plante se crée par conséquent un milieu favorable à sa prolifération lors de la saison suivante, pour continuer sa progression dans la zone littorale du lac.

D'un point de vue biologique, l'impact principal est la perte de biodiversité, l'augmentation de la prolifération de l'herbier aquatique.

Du point de vue social et récréatif, la présence du myriophylle interfère avec la navigation (à voile et à moteur), la pêche (en faisant disparaître des espèces prisées, en leur fournissant des cachettes ou en retenant les hameçons), les sports aquatiques tels le ski nautique et la baignade (les skis ou les jambes des nageurs peuvent s'emmêler dans les tiges de la plante). Il peut bloquer les prises d'eau et entraîner des problèmes de goût et d'odeur dans les réserves d'eau potable. Une perte de valeur à la revente des habitations riveraines de l'ordre de 20 à 30 % peut également survenir en raison de la diminution de l'attrait visuel et de la jouissance du lac.

COMMENT EST-IL ARRIVÉ DANS NOTRE LAC ?

Le myriophylle se reproduit par bouturage (déplacement d'un fragment de la plante) et par marcottage (les bouts de tiges produisent des racines avant même de se détacher de la plante mère).

La plante est arrivée en Amérique par les ballasts de navires et les aquariums. Il a franchi la frontière canadienne dans les années 1960 pour s'établir en Ontario et au Québec. Une fois introduit, il se disperse par l'intermédiaire des pêcheurs, des plaisanciers et du gibier d'eau (sauvagine). La reproduction par bouturage est grandement accélérée par les hélices des moteurs d'embarcations qui passent et sectionnent les plants.

La situation est jugée très préoccupante, particulièrement en Ontario et dans le sud du Québec où un grand nombre de lacs sont déjà aux prises avec une invasion de myriophylles.

LE PROJET DU LAC D'ARGENT

Notre association, ainsi que l'Association de l'environnement pour la protection du lac Stukely (APPELS) ont soumis au Fonds environnement de la municipalité d'Eastman un projet de banc d'essai pour contrôler les myriophylles présents dans ces lacs. Ces fonds serviront d'amorce et il faudra trouver d'autres sources de financement pour un projet dont les coûts s'élèveront à quelques centaines de milliers de dollars.

Nous savons qu'il s'est réalisé divers essais de contrôle du myriophylle. Notamment, par des produits chimiques, par l'introduction d'insectes, par le faucardage (fauchage dans l'eau des plants), par la baisse du niveau de l'eau en hiver. Mais le moyen qui s'est avéré le plus performant à ce jour est l'installation de longues toiles sur le fond du lac. Elles ont pour effet d'étouffer et de détruire les myriophylles alors que les plantes indigènes réussissent à passer au travers des mailles et à recoloniser le fond du lac. Des essais ont été réalisés sur quelques plans d'eau au Québec, financés partiellement par les ministères provincial ou fédéral.

Le rapport suivant décrit l'expérience réalisée au lac Pémichangan entre 2012 et 2014 par l'implantation de grandes toiles de jute :

http://www.abv7.org/administration/content/UserFiles/File/Especies%20aquatiques%20envahissantes/2015_Controlé du myriophylle Rapport Pemichangan.pdf

Les étapes à franchir au cours des trois ou quatre prochaines années

- Repérer dans le lac d'Argent les zones les plus affectées;
- Placer des bouées au-dessus de ces zones et encourager les plaisanciers à éviter de naviguer dans ces zones;
- Déposer une demande de certificat d'autorisation auprès du MDDELLCC;
- Procéder à la recherche de sources de financement du projet. On peut penser à des frais variant entre 100 000\$ et 250 000\$ selon l'ampleur des surfaces à traiter;
- Commander le matériel, réquisitionner des bénévoles pour assembler les toiles, préparer le lestage des toiles, étendre les toiles au fond du lac. Il faudra au moins 20 bénévoles et des centaines d'heures de travail, à réaliser à la fin du printemps ou début de l'été;
- Contrôler l'absence de navigation, de baignade et de pêche dans les zones traitées;
- Faire le bilan des essais et assurer le suivi pour éviter une nouvelle propagation du myriophylle.